

➤ REGLEMENT de l'Abat l'Oiseau à La Cie d'Arc de Villeneuve St Germain

Pour fêter l'arrivée du printemps vous êtes invités à participer au tir à l'oiseau de la compagnie.

Ce tir traditionnel consiste à abattre un oiseau de bois de 26m/m, 52m/m, 120m/m ailes collées (1, 2, 5 pousses) posé en haut d'une perche, l'archer qui l'abat devient le Roi de la Cie pour l'année et chaque année son titre est remis en jeu

Rendez-vous

- 13h 00 Rassemblement des Archers au lieu indiqué
- 13h 15 Départ en rang, ouvert par l'Hallebardier, derrière la bannière au son du tambour
- 13h 30 Présentation de la bannière et des archers au publique
- 13h 45 Départ en formation jusqu'au pas de tir
- 14 h 00 Début du Tir Durée 2 h

- Chaque Archer doit se présenter sur le pas de tir muni de 3 flèches par carquois.
- Les Archers tirent une flèche à tour de rôles.
- Avant de décocher sa première flèche, l'Archer devra obligatoirement saluer l'Assemblée (*Mesdames, Messieurs, Je vous salue*) et le public de lui répondre « *Salut* »
- Des archers seront désigné pour aller rechercher les flèches.

ORDRE DE TIR :

- ➔ L'Empereur, le Roi, le Connétable,
- ➔ Les Officiers (Capitaine, lieutenant), les Sous-officiers (Trésorier, Greffier, Censeur),
- ➔ Les Chevaliers par ancienneté,
- ➔ Les Archers par ancienneté dans la Compagnie.
- ➔ Les Archers licenciés, dès qu'ils sont Cadets, tirent sur un oiseau placé sur la perche la plus haute et concourent pour le titre de ROI
- ➔ Les plus jeunes licenciés (Benjamins & Minimés) tirent sur une perche plus courte et un oiseau légèrement plus gros, ils concourent pour le titre de ROITELET avec le même règlement.
- ➔ Les poussins tirent sur perche plus courte et un oiseau de même taille que les jeunes Ils concourent pour le titre de DAUPHIN.
- ➔ Les adhérents non licenciés FFTA tirent sur une perche identique au Roitelet « Ils concourent pour le titre de PAGE »
- ➔ L'oiseau abattu dès la première flèche comptera pour le titre de sa catégorie
- ➔ Si l'oiseau est abattu avant que tous les archers aient pu décocher une flèche, un nouvel oiseau sera remis en place afin que chaque Archer puisse saluer l'oiseau d'un trait de flèche
- ➔ l'oiseau est déclaré mort :
 - Si l'impact de la pointe est franche, que l'oiseau soit tombé et pas seulement touché,
 - le coup est reconnu valable si le morceau tombé à terre est le plus important
- ➔ Si dans le temps imparti, l'oiseau n'est pas mort, une nouvelle date sera fixée pour un nouveau tournoi.
- ➔ Si par malchance, l'oiseau reste sur à nouveau sur sa perche, une Compagnie extérieure serait invitée pour faire le tir, ce sera alors le déshonneur pour les archers de la compagnie
- ➔ A la fin du tir, retour en formation jusqu'au logis ou au lieu d'accueil, honneur sera rendu au nouveau Roi ou Reine.
- ➔ Le Capitaine remettra symboliquement sa démission au Roy, qui la refuse, et lui présente le Roitelet, le Dauphin et le Page.
- ➔ Ils se verront remettre une écharpe et une coupe.
- ➔ « La coupe est acquise mais l'écharpe est remise en jeu chaque année. »
- ➔ Pour être Empereur à vie la compagnie, il faut avoir été nommé Roy de la compagnie 3 années de suite.
- ➔ Une écharpe verte lui sera offerte
- ➔ Un mouille corde sera servi par les cantinières à tous les archers et accompagnateurs
- ➔ Une partie de jardin au Beurseault se déroulera entre l'équipe du Roi et celle du Capitaine si le temps le permet.

➔ Règlement définitif approuvé à la majorité des présents à la Réunion de bureau Exceptionnelle du 25 Avril 2009

Le Capitaine

